

Début de séance : 18h05, Conseil d'école en présentiel avec respect des gestes barrières

1 Participants

Président de séance : **Monsieur MAILLARD** ; Secrétaire : **Madame BUXERAUD**

Sont présentes, les personnes dont les noms sont surlignés, sont excusés toutes les autres. Accueil et tour de table de présentations.

Présentation de l'ordre du jour.

Education Nationale	<i>Inspecteur de circonscription</i> M MERCIER	Représentants des Parents d'Elèves	Monsieur BALLU, PS	Partenaires de l'école	<i>Commune déléguée de Saint Saturnin sur Loire</i> MME LAROCHE, maire déléguée
	<i>Equipe enseignante</i> Mme ROBERT		Madame TALOUR, CE1 – CM2		<i>Commune nouvelle</i> Brissac Loire Aubance Maire MME SOURISSEAU
	M. LACOSTE		Madame LAPORTE, GS – CE2		<i>Adj. affaires scolaires / commission</i> Mme JEAN
	Mme BUXERAUD		Madame GUESNÉ, PS - CP		Mme GALLIEN
	Mme CHOLOUX		Madame NEHLIG, PS - GS		M LAMOUREUX
	Mme HERBULOT		Madame ROUILLARD, CE1		<i>ATSEM</i> Mme CHEVALIER
	M. MAILLARD (directeur)		Madame ROGERON, CP – CM1		<i>ATSEM et référente Ecole/Mairie,</i> TAP & Périscolaire
	Mme AIGRAULT		Madame BOSSÉ, TPS – CE2 – CM1		Mme MERCIER
	<i>RASED</i> Mme WATSON Mme DENIAUD		Madame MORILLE, MS – CM1		<i>Référente pédagogique ENJEU -TAP</i> Mme MOREAU
	Médiateur des différents acteurs de l'école		<i>DEN</i> Mme CHAUVREAU		<i>Direction du Périscolaire</i> M. CAURET

2 BILAN de l'année scolaire 2020-2021 et perspectives 2021-2022

« Très heureux de vous accueillir en présentiel à la fin d'une année ultra chargée et compliquée pour chacun d'entre vous, d'entre nous, mais au bilan très positif (pédagogique ou protocole avec tous les élèves et les parents), les missions de direction furent également très difficiles à mener à différents niveaux, à différents moments.

Les écoles de Brissac Loire Aubance sont rattachées à la circonscription de Doué la Fontaine dès sept. 2021 : nouveau secteur, nouvel inspecteur, nouveaux conseillers péda, nouveaux rythmes, nouveaux horaires : serait-ce un temps de renouveau, en tous les cas, ce sera forcément un temps nouveau sans covid ?, sans tensions ?, je le souhaite apaisé et partagé »

M MAILLARD.

Sur temps scolaire : le protocole a permis un maximum de jours d'école sur l'année, à part l'avance des congés de printemps et quelques jours de fermeture d'une classe en septembre. Un enseignant confiné 17 jours très peu remplacé en mai dernier.

L'équipe félicite tous les élèves pour le sérieux général et le respect de ces fameux gestes entrés désormais dans le quotidien.

Les cours de récréation ont été zonés par classe. En janvier pour des raisons d'espace nécessaire plus important et donc pour plus de sécurité pour les élèves du CP au CM2, les récréations ont bénéficié d'horaires décalés.

Les horaires d'entrée le matin et l'après-midi ont été légèrement décalés, les très rares familles rituellement en retard ont été tranquillement intégrés dans les horaires. Bravo à la maîtresse de TPS PS MS qui a en charge les élèves les plus jeunes et le trajet le plus long à organiser !

Sur temps périscolaire : cantine, gare de rire et TAP.

Le protocole sanitaire est appliqué à tous les temps, classes jamais mélangées. Les élèves ont été sérieux et respectueux.

Effectifs et Ressources Humaines :

Prévisions à aujourd'hui pour 2021-2022 : **110 élèves** (120 en 2020-2021), soit une moyenne de 22 élèves par classe. Cette moyenne est basse au regard de l'Inspection Académique, il convient de rester en veille l'an prochain (les parents d'une part et la municipalité pour bloquer les demandes de dérogation d'autre part). Depuis 2 ans, 9 élèves ont quitté l'école suite à des déménagements, départs non compensés par des arrivées. L'an prochain, seulement 7 départs de CM2 au collège, mais M Maillard attire votre attention sur les années N+2 et N+3 avec des départs au collège de 19 puis 16 élèves,

Proposition du conseil des maîtres : La répartition proposée par le conseil des maîtres est indicative, elle ne pourra être validée que le jour de la rentrée le jeudi 2 septembre 2021.

Classe 01, Mme Robert : 2 TPS, 11 PS, 9 MS → 22 élèves

ATSEM : Mme Chevalier

Classe 02, M Lacoste : 13 GS, 7 CP → 20 élèves

ATSEM : Mme Mercier

Classe 03, Mme Buxeraud, 7 CP 14 CE1 → 21 élèves

Classe 04, Mme Choloux, 5 CE1, 16 CE2 → 21 élèves

Classe 05, M Maillard & Mme Herbulot, 19 CM1, CM2 → 26 élèves

Inspecteur de la circonscription de Doué la Fontaine, circo de rattachement de toutes les écoles de BLA à la rentrée prochaine.

IEN : M FORESTIER.

Mme Herbulot complétera uniquement la Direction de M Maillard, Mme Buxeraud sera à temps plein. Nous souhaitons bonne route à Emmanuelle AIGRAULT, remplaçante rattachée à l'école depuis 10 ans, Emmanuelle est nommée à titre définitif à Vauchrétien.

5 élèves bénéficient ou sont en attente de compensations accordées par la Maison Départementale de l'Autonomie, 5 temps d'auxiliaire de vie scolaire (3 en CP CE1 et 2 en CM1 CM2),

dont 2 élèves en attente d'orientation en dispositif ULIS école. Compte tenu des situations sanitaires et d'un manque de moyen, une liste d'attente est lourde, la probabilité d'obtenir une place en ULIS est très faible. + 1 suivi SESSAD.

Nous confirmons que des suivis plus lourds sont plus nombreux (comportements, dépressions,...), cela demande des organisations particulières au sein des classes et de l'école.

Des POINTS d'ETAPE à la clé :

La classe découverte a pu avoir lieu sous un format covid compatible : 3 sorties à la journée + 9 heures d'animation en classe.

Participation des familles : 65 euros par enfant ⇒ 1715 euros (43%)

Participation APE ⇒ 1300 euros (32%)

Participation municipale ⇒ 971 euros (25%)

budget global de 3986 euros

SAVOIR ROULER à Vélo, PREVENTION ROUTIERE

Echanges en amont

- entre enseignants sur les nouvelles propositions pédagogiques de l'association

- avec la municipalité pour les financements du dispositif national (appel à projet)

Esquisse de projet : cycles 1 et 2 à l'école (savoir être piéton, passager) et à partir du CE2, se rendre sur une piste vélo à Angers,

NATATION : inscription pour 2 créneaux de 10 séances,

EPS : Parc du Mont Rude + Salle de l'Évière.

BILAN TAP maternelle et élémentaire

Bilan très positif + complicité, dynamisme dans l'équipe :

- activités sportives : course d'orientation, athlétisme, badminton, relais hockey, et manuelles,

- projet potager sur toute l'année avec la classe de CM1 CM2,
- motricité avec les petits,
- Grands jeux de société fabriqués et utilisés chaque midi,
- séparation du groupe GS/CP en deux groupes distincts, personnel disponible pour mieux gérer les comportements. En période 5

Nouveaux horaires fixés par la Municipalité et rythmes à 4 jours le LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI

8h45 à 12h15 (ouverture de la grille à 8h35)

14h à 16h30 (ouverture de la grille à 13h50)

Nouveaux temps périscolaires uniformisés sur la nouvelle commune(BLA)

matin : 7h15

midi : temps de repas dont les objectifs sont à redéfinir car les enfants ont besoin de temps pour manger avec le souhait d'activité.

Sieste : l'enfant peut aller se coucher quand il le souhaite

Soir : jusqu'à 18h45

Enjeu interviendra sur la pause méridienne et sur le temps périscolaire de fin d'après midi.

Ouverture d'un MARMOVILLE à Saint Rémy la Varenne à la rentrée pour le temps du mercredi en plus du site sur l'école des Jardins de Brissac Quincé.

- MESSAGES AUX FAMILLES : bien réserver sur le portail afin de prévoir les effectifs

nouveau règlement intérieur reste à voter

- Ne pas hésiter à se rendre à la MAISON FRANCE SERVICE qui peut aider les familles à faire les démarches sur le portail familles

BÂTIMENTS

Nouvelle année scolaire : document unique à monter ensemble – derrière le dossier administratif conséquent, M Maillard voit plutôt un axe de consolidation du travail ensemble et partagé avec le partenaire municipal.

travaux de cet été transmises

question globale des bâtiments et surtout de la classe maternelle toujours en problématique :

Projet cour récréation maternelle : présentation de 2 structures : un groupe de travail à la rentrée APE/MAIRIE/ECOLE

PLAN NUMERIQUE en 2 temps :

Plan initial sur 4 ans : 20 000 euros par an

Appel à projet ETAT/MUNICIPALITE : 120 000 euros dont 45 % à la charge de la commune

Pour l'école F GUILBAULT : 14 tablettes + travaux de connectique par classe élémentaire + accès ressources pédagogique

3 Questions diverses QUESTIONS DES PARENTS ELUS, COMPTE RENDU rédigé par les parents :

1. locaux/travaux

- Quel est le devenir de la classe des petits (bâtiment) ?

1. LOCAUX/TRAVAUX

Quel est le devenir de la classe des petits (bâtiment) ?

Tout le Conseil Municipal est impliqué dans le travail de réflexion autour de la carte scolaire.

2 séminaires ont eu lieu sur le thème du scolaire, il s'agit là d'une priorité du conseil.

Le PADT (plan d'aménagement du territoire) va fixer les lieux potentiels d'implantation (arrivées des familles). L'étude porte sur le réel et le devenir et prend en compte non seulement les bâtiments mais aussi leur bilan énergétique, ce qui exige du temps.

Les parents connaissent ce projet global mais souhaiteraient savoir à quel stade en est le projet car le problème des murs de la classe des petits n'est toujours pas traité.

C'est la dernière étape de le PRE-REFLEXION. Concernant la classe des petits, des travaux ont déjà été entrepris par le passé (abaissement du plafond, assainissement des murs) mais on ne peut rien faire de plus.

Il y aurait 2 WC sur 3 bouchés, depuis combien de temps ? Quelles Réparations prévues ?

Mr Maillard nous informe que le problème a été réglé immédiatement.

2. COMMUNICATION

Les parents reçoivent de nombreux mail (directeur, parents élus, mairie)

Mr Maillard explique que du fait des mesures sanitaires, il a été nécessaire de réagir rapidement en fonction des événements. Néanmoins, il est possible pour les familles de créer une adresse mail personnelle spécifique pour l'école et de désactiver les notifications dans les paramètres de la boîte mail personnelle.

3. VOTE/SONDAGE SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Pourquoi ne pas avoir communiqué en amont sur la question des 4 ou 4,5 jours afin de permettre aux parents de donner un avis éclairé ?

La mairie rappelle que les parents ont été avertis via le 1er CE de l'année scolaire 2020-2021 que la question se poserait d'ici la fin de l'année. Le choix a été fait de centrer la problématique sur le PEDT qui prend en compte les rythmes de l'enfant. Les retours à St Sat ont été minimes (1/3 des familles).

Les parents élus ajoutent qu'ils regrettent d'avoir suivi la recommandation exprimée par la mairie de ne pas soumettre la question aux familles en amont et estiment qu'une vraie communication sur le sujet des 4 jours/4,5 jours aurait été la bienvenue, voire nécessaire.

Pourquoi le vote contre le maintien à 4,5 jours tel qu'il existait est-il devenu un vote pour la semaine de 4 jours ? N'y avait-il pas d'autres organisations possibles ? Si oui, serait-il possible de les connaître ?

Mme Laroche admet qu'il y avait effectivement d'autres organisations possibles. L'inspecteur ayant été absent lors des réunions PEDT auxquelles il était convié, ces informations n'ont donc pas pu être transmises à la municipalité.

Avons-nous un retour de la DASEN quant à la demande de dérogation de la mairie ?

Non, pas encore. Pour des questions liées au transport qui n'ont pas encore trouvé d'issue.

HORS COMPTE RENDU : Rythme à 4 jours et horaires validés depuis par le DASEN.

Quel est l'impact des nouveaux rythmes sur l'emploi des ATSEM et jeunes qui participaient aux TAP ?

Les emplois des ATSEM sont maintenus avec des emplois du temps modifiés qui seront finalisés mi-juillet. La municipalité précise qu'elle souhaite perpétuer son travail avec ENJEU. Le Projet est de garder au moins 1 animateur ENJEU qui connaît l'établissement afin de ne pas déstabiliser les enfants.

Les activités manuelles et créatives effectuées lors des TAP seront-elles conservées (sous une autre forme ? à un autre moment ?)

Comme évoqué précédemment, la mairie émet le souhait de maintenir des activités proposées par ENJEU. Une réflexion est en cours pour savoir comment et quand les associer (répartition des animateurs sur les temps disponibles, nature des activités proposées...).

Le temps consacré à "l'étude" pour les élémentaires sera-t-il toujours possible ?

oui, pour la municipalité il est nécessaire de maintenir ce temps pour les enfants dont les journées sont allongées et pour ceux qui rentrent tard chez eux.

Pourquoi la différenciation des rythmes en maternelle et en élémentaire n'est-elle pas possible ?

L'équipe enseignante indique qu'une organisation de ce type est ingérable au niveau de notre école en raison des décloisonnements et du temps de sieste.

4. ORGANISATION AVEC LES NOUVEAUX RYTHMES

Pour les petits : quels seront les horaires de sieste ? Seront-ils couchés plus tard ?

La mairie informe que le temps de sieste devrait pouvoir être proposé selon les horaires habituels. Une organisation en lien avec les familles devrait être possible.

Qu'est-il prévu pour le temps du midi qui est rallongé ?

La pause méridienne est rallongée de 1/4 d'heure. Ce temps supplémentaire répond à un besoin exprimé par certaines écoles dont les enfants ne bénéficiaient d'un temps de repas que de 25 minutes (trop juste pour les plus petits). Il est aussi possible que des activités soient proposées sur ces temps (ou le soir), la question est en lien avec la réflexion sur l'intervention des animateurs ENJEU.

5. CLASSES : PROJET DE FERMETURE/ REPARTITION/EFFECTIFS/MOYENS

L'idée de la fermeture a été abandonnée. S'agit-il d'un sursis ? L'école est-elle toujours sous surveillance ?

Le projet de fermeture de classe est abandonné pour cette année, mais la question se posera à nouveau car une baisse des effectifs est prévisible dans les années à venir. Mr Maillard demande aux représentants municipaux de d'être attentifs aux dérogations.

Une répartition a-t-elle été arrêtée ? la classe de CM1-CM2 comptera-t-elle 27 élèves ? Une répartition est-elle prévue pour alléger le groupe ? Quelle répartition avec quels effectifs pour les autres niveaux ?

Répartition proposée, à valider à la rentrée:

- TPS/PS/MS = 22 élèves
- GS/CP = 20 élèves (13 GS - 7 CP)
- CP/CE1 = 21 élèves (7CP - 14 CE1)
- CE1/CE2 = 21 élèves (5 CE1 - 16 CE2)
- CM1/CM2 = 26 élèves (19 CM1 - 7 CM2)

Certains besoins en AESH étant déjà identifiés, a-t-on une idée des moyens en heures qui sont octroyés à l'école ? par élève ?

Mr Maillard rappelle le mode d'attribution des heures AESH :

Les demandes se font à l'issue d'une rencontre entre la famille et l'enseignant lors de laquelle la nature des besoins sont identifiés. C'est une démarche qui nécessite l'engagement de la famille. L'aide d'une AESH est une piste possible émise par le directeur. Ensuite, la demande est faite auprès de la MDA. Le PIAL* organise avec l'inspection le recrutement des personnes. Les heures sont attribuées en fonction de ce recrutement. Les besoins sont réévalués chaque année en ESS.

Si auparavant la MDA attribuait un certain d'heures, aujourd'hui elle ne donne plus de temps horaire. C'est au PIAL* d'affecter les heures dont le nombre est fixé en fonction des ressources en AESH.

A la rentrée 2021, les AESH sont recrutés pour intervenir spécifiquement dans les écoles, d'autres pour le niveau collège. Jusqu'à présent les AESH pouvaient intervenir en primaire et secondaire ce qui posait des problèmes d'emploi du temps.

*Les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial) sont une nouvelle forme d'organisation. Ils favorisent la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap (les aides humaines, pédagogiques, éducatives, et, à terme, thérapeutiques) pour une meilleure prise en compte de leurs besoins.

6. protocole sanitaire

Concernant les mesures prises pour respecter le protocole (masque, rubalise, interdiction de brassage, horaire d'entrée décalés...), a-t-on une vision pour la rentrée de septembre ?

Nous n'avons aucune visibilité pour l'instant.

Fin de séance : 20h30.

- Enseignant secrétaire de séance : **Mme BUXERAUD**
- Parent élu en rédaction pour les questions diverses : **Mme LAPORTE**

Le président de séance :
M MAILLARD, directeur



Frédéric Maillard